



Réforme des lycées professionnels et découverte des métiers, quels leviers d'action sur le terrain pour les entreprises ?



INTRODUCTION

- Céline Gentili, Directrice de mission – L'Académie MEDEF
- Justine Angibaud, Chargée de mission – Direction Education-Formation, MEDEF
- Intervenants :
 - Sandrine Berthet, Secrétaire Générale, Conseil National de l'Industrie
 - Philippe Lebreton, Chef du bureau de l'orientation, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ;
 - David Héléard, Inspecteur Général de l'Éducation nationale
 - Matthieu Merciecca, chef de mission Education-Economie et Campus au sein de la Sous-direction des lycées et de la formation professionnelle, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse



1^{ère} séquence : la découverte des métiers - quel rôle à jouer pour les acteurs économiques ?

Interventions :

- **Sandrine BERTHET, Conseil national de l'Industrie**
- **Philippe LEBRETON, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse**

Le dispositif de découverte des métiers au collège

Enjeux du dispositif

- Faire découvrir les métiers et les secteurs d'activités pour permettre aux élèves de faire des choix éclairés
- Susciter l'ambition, ouvrir les horizons des collégiens
- Lutter contre les déterminismes sociaux et de genre dans les choix d'orientation
- Contribuer à l'épanouissement individuel en offrant à chaque élève la possibilité de découvrir de nouveaux univers et de s'y projeter en fonction de ses envies et de ses talents
- Faire comprendre la complexité du monde professionnel et ses évolutions
- Développer chez tous les élèves les compétences à s'orienter et se former tout au long de la vie, compétences fondamentales pour être autonome dans un monde professionnel en mutation permanente



Le dispositif de découverte des métiers au collège

A partir de la rentrée scolaire 2023, tous les collèges s'engagent dans l'organisation de temps de découverte des métiers sur tout ou partie des niveaux concernés (5^e, 4^e, 3^e).

- Une expérimentation menée dans 640 collèges en 2022/2023
- **Au moins un référent « découverte des métiers »** désigné au sein de chaque établissement, dès la rentrée 2023
- Des actions nouvelles à intégrer dans l'organisation des établissements
- Un dispositif étayé par une application conçue par l'ONISEP
- **Des moyens dédiés** en appui du dispositif **dans le cadre du pacte enseignant**
- **Un programme ambitieux de formation** de tous les référents découverte des métiers
- **Une mobilisation de l'ensemble du Gouvernement, des régions et des acteurs économiques et associatifs**





QUESTIONS/REPOONSES



2e séquence : La réforme des lycées professionnels

Intervention :

- David HELARD, Inspecteur Général de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ;
- Matthieu MERCIECCA, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Enjeux de la réforme

- Réduire le décrochage scolaire (en classe de seconde notamment) ;
- Améliorer considérablement l'insertion professionnelle des jeunes ;
- Améliorer la poursuite d'études des élèves qui le souhaitent.

A partir de la rentrée 2023

- **Gratifications des lycéens pendant leurs stages** : prise en charge par l'Etat, à hauteur de 50 euros par semaine en classe de seconde, 75 euros en première et 100 euros en terminale.
- **Lien renforcé avec les entreprises** : mise en place d'un bureau des entreprises dans chaque lycée professionnel pour garantir un meilleur accompagnement des élèves, avec une personne dédiée pour organiser les stages, aider les jeunes à en rechercher et développer les relations avec les entreprises.
- **Refonte de l'offre de formation** : nouveau processus d'élaboration de la carte.



QUESTIONS/REPOONSES



MERCI DE VOTRE ATTENTION